



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Formations Particuliers & Familles — Pulse & Fire

Gestes qui Sauvent · Mini-Pompiers combiné · Formation Incendie · Formations Ados

Version 2026-PART v4 · En vigueur à compter du 1er septembre 2026 · Remplace toute version antérieure (dont « CGV Réa Bébé », « CGV Mini-Pompier », les versions 2026-PART à 2026-PART v3, qui mentionnaient encore Fire Family ou un produit Mini-Sauveteurs autonome, ou ne précisaient pas le consentement parental ci-dessous)

Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des prestations de formation aux premiers secours et à la sécurité incendie proposées par Pulse & Fire (BCE 0690.749.074, Rue de la Procession 60, 7850 Petit-Enghien) à destination des particuliers : familles, groupes d'amis, groupements de parents, pour les formations suivantes — « Gestes qui Sauvent », « Mini-Pompiers combiné », « Formation Incendie » et les formations dédiées aux adolescents.

Formateurs. Les formations peuvent être dispensées par différents formateurs qualifiés (pompier professionnel et/ou infirmier urgentiste en activité) opérant sous l'enseigne Pulse & Fire. Stéphane Allepaerts, titulaire du numéro BCE ci-dessus, demeure en toutes circonstances la personne qui gère les contrats, la facturation et la relation contractuelle avec le Client, quel que soit le formateur ayant effectivement dispensé la formation.

Elles s'appliquent à toute réservation, quelle que soit sa forme (email, formulaire, téléphone, devis signé). Le paiement de la réservation vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV, dans leur version en vigueur à la date de la commande, qu'une signature ait ou non été recueillie par ailleurs.

En tant que consommateur particulier, le Client bénéficie des dispositions protectrices du Livre VI du Code de droit économique belge, notamment du droit de rétractation prévu à l'Article 6 ci-dessous.

Article 2 — Les formations proposées

Pour les enfants (jusqu'à 12 ans)

Mini-Pompiers combiné — atelier combiné secours (Mini-Sauveteurs) et volet incendie avec vraies flammes (Mini-Pompiers), 3h, encadré par deux formateurs professionnels. Formule groupe, minimum 6 enfants, maximum 10. Uniquement en centre ou sur site partenaire — jamais à domicile, pour des raisons de sécurité. Il s'agit de la seule formation proposée aux enfants de moins de 12 ans : le volet secours n'est jamais proposé seul, ni en centre ni à domicile, pour cette tranche d'âge.

Pour les ados (12 à 18 ans)

Mini-Pompiers combiné Ados — même formule que pour les enfants (secours + incendie, vraies flammes, 3h, deux formateurs), avec un contenu et un vocabulaire adaptés à leur âge. Ces sessions sont aussi l'occasion d'aborder les conduites à risque et la sensibilisation aux dangers liés aux drogues. Uniquement en centre, à certaines périodes de l'année.

Secourisme Ados — la partie secours seule, sans volet incendie, 2h, en centre, à certaines périodes de l'année. Certaines sessions sont spécialement orientées prévention (protoxyde d'azote, drogues de synthèse ou naturelles, stupéfiants), abordées sans jugement, dans un cadre où les participants peuvent poser leurs questions librement.

Rejoindre une formation adulte dès 12 ans — l'ado peut aussi participer directement à une formation Gestes qui Sauvent aux côtés des adultes et de la famille, en centre ou à domicile, aux mêmes conditions et tarifs que

ci-dessous.

Pour les adultes

Gestes qui Sauvent — réanimation bébé/enfant/adulte, 2h, sans volet incendie, accessible dès 12 ans. Sensibilisation aux gestes de premiers secours (appel correct des secours, RCP, DEA, désobstruction, PLS, gestion des brûlures et des traumatismes), animée par un formateur professionnel. Deux façons de suivre cette formation :

— **En centre**, lors de sessions organisées régulièrement : le contenu est fixe, choisi par le Client au moment de la réservation, soit Formation bébé/enfant, soit Formation adulte — chaque session dure 2h et ne combine pas les deux volets.

— **À domicile**, le formateur se déplace chez le Client avec tout le matériel, pour un groupe déjà constitué : contrairement au centre, le contenu s'adapte ici à la demande de l'organisateur du groupe — bébé, enfant, adulte, ou un contenu combiné selon les personnes présentes. Toujours 2h, quel que soit le contenu choisi.

Formation Incendie — théorie et manipulation d'un extincteur sur de vraies flammes, en toute sécurité, 2h. Uniquement en centre ou sur site partenaire — jamais à domicile.

Ces prestations sont des actions de sensibilisation, non certifiantes. Aucune formation particulier ne constitue un titre professionnel ni une attestation reconnue au sens du Code du bien-être au travail. Elles ne remplacent en aucun cas un avis médical ni l'appel systématique aux services de secours (112) en cas d'urgence réelle.

Organisateur tiers. Pour la formation à domicile (Gestes qui Sauvent), le Client peut être la personne qui suit directement la formation, ou un organisateur tiers (ex. professionnel de santé, association, groupe de parents) qui constitue et remplit son propre groupe de participants, à son domicile ou dans un lieu de son choix. Dans ce dernier cas, l'organisateur tiers reste entièrement libre de fixer son propre tarif de revente auprès des personnes qu'il réunit ; Pulse & Fire facture toujours le tarif fixe de l'Article 3, quel que soit le prix pratiqué par l'organisateur envers ses participants.

Article 3 — Tarifs

En centre

Gestes qui Sauvent (bébé/enfant OU adulte, session fixe, 2h) — minimum 6 inscrits pour maintenir la session ; en dessous, la session est annulée et intégralement remboursée (voir Article 7).

Formule	Prix
Solo	40 €
Couple (2 pers.)	70 € (35 €/pers.)
Dès la 3e inscription	35 €/pers.
Maximum	10 pers.

Mini-Pompiers combiné (secours + incendie, 3h) — **50 €/enfant**, tarif fixe sans dégressif. Minimum 6, maximum 10 enfants.

Formation Incendie (adultes, 2h) — **50 €/pers.** Minimum 4, maximum 10 personnes.

Mini-Pompiers combiné Ados (secours + incendie, 3h) — **50 €/enfant**, tarif fixe sans dégressif. Minimum 6, maximum 10 ados.

Secourisme Ados (sans volet incendie, 2h) — mêmes tarifs que Gestes qui Sauvent en centre : 40 € solo, 70 € en duo (35 €/pers.), 35 €/pers. dès la 3e inscription.

À domicile

Gestes qui Sauvent (2h, contenu adapté à la demande du groupe) — **forfait unique de 400 €**, pour un groupe de 6 à 10 personnes. Le forfait reste identique quel que soit l'effectif exact dans cette fourchette. En dessous de 6 personnes, un devis personnalisé est établi. C'est la seule formation proposée à domicile ; aucune formation enfant seule n'est proposée à domicile (voir Article 2).

Ces tarifs constituent l'offre en vigueur au 1er septembre 2026. Ils sont susceptibles d'être révisés pour toute réservation postérieure à une nouvelle publication tarifaire ; le tarif applicable est celui en vigueur à la date de la réservation.

Article 4 — Réservation et paiement

La réservation est confirmée dès réception du devis accepté (ou confirmation écrite équivalente) et paiement intégral de la formation. Aucune date n'est bloquée avant réception du paiement complet. Modes de paiement acceptés : virement bancaire, Payconiq, ou espèces avec reçu.

Formations à domicile (forfait). Le Client (ou l'organisateur tiers) s'engage à réunir lui-même le nombre de participants nécessaire au minimum requis. Le forfait réservé reste dû même si l'effectif réel le jour J est inférieur au nombre initialement annoncé, tant que le minimum de la formule est respecté (sauf accord préalable écrit de révision).

Formations en centre. Ces sessions sont organisées et remplies par Pulse & Fire. Si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint à l'approche de la date, Pulse & Fire se réserve le droit d'annuler la session ; les Clients déjà inscrits sont alors intégralement remboursés, sans frais administratifs (voir Article 7).

Article 5 — Obligations logistiques du Client

Formation	Ce que le Client doit prévoir
Gestes qui Sauvent (à domicile)	Espace intérieur dégagé, chaises, accès électrique, accès à un point d'eau/sanitaire pour les démonstrations pratiques (ex. brûlures)
Gestes qui Sauvent (en centre)	Aucune obligation logistique du Client — le lieu est fourni par Pulse & Fire
Mini-Pompiers combiné / Mini-Pompiers Ados / Formation Incendie / Secourisme Ados	Aucune obligation logistique du Client — le lieu est fourni par Pulse & Fire ou le site partenaire

Article 6 — Droit de rétractation (consommateur particulier)

Conformément au Livre VI du Code de droit économique belge, le Client dispose d'un délai de 14 jours calendrier à compter de la réservation pour exercer son droit de rétractation, sans frais ni justification, par simple notification écrite (email à pulseandfire@gmail.com).

Si la formation est prévue dans les 14 jours suivant la réservation et que le Client souhaite qu'elle débute avant l'expiration de ce délai, il en fait la demande expresse et signée ; il perd alors son droit de rétractation une fois la prestation entièrement exécutée, conformément à l'article VI.53, 12° du Code de droit économique.

Passé ce délai de 14 jours, les conditions d'annulation de l'Article 7 s'appliquent.

Article 7 — Annulation après le délai de rétractation

Passé le délai de rétractation de 14 jours (Article 6), toute annulation à l'initiative du Client donne lieu, selon le délai restant avant la date de la formation, à un remboursement partiel ou nul — sans possibilité de report ou de conservation de la somme pour une réservation future. Si le Client souhaite une nouvelle date après annulation, celle-ci fait l'objet d'une réservation entièrement nouvelle.

Délai avant la formation	Conséquence
Plus de 14 jours	Remboursement intégral, déduction faite de 25 € de frais administratifs
Entre 7 et 14 jours	Remboursement à hauteur de 50 % du montant payé
Moins de 7 jours / absence le jour J	Aucun remboursement

En cas d'annulation par Pulse & Fire (indisponibilité imprévue du formateur, effectif insuffisant pour maintenir une session en centre, force majeure), le Client est intégralement remboursé, sans frais administratifs.

Article 8 — Sécurité et surveillance (formations avec volet incendie)

Les formations Mini-Pompiers combiné, Mini-Pompiers combiné Ados et Formation Incendie utilisent du matériel réel (extincteurs fonctionnels, générateur de flammes sécurisé). Ces formations sont systématiquement encadrées par des formateurs professionnels en nombre suffisant : deux formateurs pour les formules combinées Mini-Pompiers (enfants et ados), un formateur pour la Formation Incendie adultes.

La mise sous pression des appareils (extincteurs) et l'organisation de l'exercice sont exclusivement supervisées par les formateurs. Un enfant ou un ado ne manipule un extincteur qu'avec la présence rapprochée et permanente d'un formateur à ses côtés.

Le volet incendie, quelle que soit la formation, n'est jamais proposé à domicile, sans exception, pour des raisons de sécurité (espace de dégagement insuffisant dans un cadre privé standard, accès à l'eau non garanti, distance de sécurité des habitations).

Pulse & Fire se réserve le droit d'interrompre immédiatement un atelier si les conditions de sécurité ne sont pas respectées, sans remboursement.

Consentement parental. Pour tout participant mineur inscrit à une formation avec volet incendie (Mini-Pompiers combiné, Mini-Pompiers combiné Ados), le paiement de la réservation vaut autorisation pleine et entière du parent ou représentant légal pour que l'enfant manipule un extincteur et s'approche du feu dans le cadre strictement encadré de la formation, sous la supervision permanente des formateurs décrite ci-dessus. Dès lors que les consignes de sécurité du présent article sont respectées, cette autorisation exclut toute mise en cause des formateurs pour comportement à risque.

Article 9 — Matériel fourni

Pulse & Fire fournit l'intégralité du matériel pédagogique : mannequins de réanimation adulte/enfant/nourrisson, défibrillateurs de formation, matériel de premiers secours pédagogique et, pour les formations avec volet incendie, extincteurs de démonstration et générateur de flammes au gaz, équipé de vannes d'isolement de sécurité.

Les feux de friteuse démontrés sont simulés au bioéthanol plutôt qu'à l'huile réelle, pour éliminer tout risque de projection et de brûlure ; les feux de liquide inflammable sont également simulés au bioéthanol plutôt qu'à l'essence, par souci écologique, sans combustion en plein air. Par souci environnemental, la démonstration de l'efficacité chimique de la poudre extinctrice se fait en conditions contrôlées (petite flamme en bocal) plutôt qu'en plein air, et la mousse utilisée est une mousse d'entraînement à faible impact. Des extincteurs CO2 et mousse sont systématiquement présents sur site en sécurité complémentaire, ainsi qu'un accès à l'eau.

Ce matériel reste la propriété exclusive de Pulse & Fire. Toute détérioration résultant d'un usage non conforme aux consignes du formateur pourra être facturée au Client.

Article 10 — Responsabilité

Pulse & Fire est couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle. Sa responsabilité ne peut être engagée qu'en cas de faute lourde ou intentionnelle dûment prouvée, plafonnée au montant de la prestation concernée. Le Client garantit que les participants sont en état de santé compatible avec les exercices pratiques

proposés et signale toute contre-indication médicale au formateur avant le début de la session.

Article 11 — Droit à l'image

Sauf opposition écrite préalable, des photographies ou vidéos pourront être prises pendant la formation à des fins de communication de Pulse & Fire (site web, réseaux sociaux). Toute personne peut demander le retrait d'une image la concernant sur simple demande écrite.

Article 12 — Protection des données personnelles (RGPD)

Conformément au RGPD (UE 2016/679) et à la loi belge du 30 juillet 2018, Pulse & Fire s'engage à collecter uniquement les données nécessaires à l'organisation de la formation, à ne pas les céder à des tiers, à les conserver pendant la durée légale requise, et à permettre l'exercice des droits RGPD (accès, rectification, effacement) sur simple demande écrite à pulseandfire@gmail.com.

Article 13 — Propriété intellectuelle

Tous les supports pédagogiques Pulse & Fire sont protégés par le droit d'auteur. Le Client s'interdit toute reproduction, diffusion, modification ou utilisation commerciale sans autorisation écrite préalable.

Article 14 — Force majeure

Aucune partie ne peut être tenue responsable d'une inexécution due à un événement imprévisible, irrésistible et extérieur (catastrophe naturelle, épidémie, décision gouvernementale, indisponibilité soudaine et grave du formateur). La partie concernée notifie l'autre par écrit dans les meilleurs délais, justificatifs à l'appui.

Article 15 — Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit belge. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable sous 30 jours. À défaut d'accord, et sans préjudice des règles impératives de protection des consommateurs, les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Mons sont seuls compétents.

Article 16 — Modification des CGV

Pulse & Fire se réserve le droit de modifier les présentes CGV. La version applicable à chaque réservation est celle en vigueur à la date d'acceptation du devis correspondant.

ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le paiement intégral de la réservation vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente de Pulse & Fire, en particulier les conditions d'annulation (Article 7) et le droit de rétractation (Article 6). Une signature n'est pas exigée mais peut être recueillie à titre de confirmation complémentaire.

Nom et prénom : _____

Formation réservée : _____

Date : _____ Signature (facultative) : _____